



Repos compensateur suite à déplacement à l'étranger

Par **Lise Mounib**, le **10/12/2016** à **10:21**

Bonjour,

Mon entreprise depend de la convention collective Syntec. Il m'avait semblé y lire un paragraphe sur le repos compensateur lié à un déplacement à l'étranger qui implique un week end sur place dans le pays de destination.

Impossible de retrouver quoi que ce soit après lecture de la convention.

Quelqu'un aurait-il une référence sur le sujet? Serait-ce davantage inscrit dans le code du travail?

Merci par avance.

Cordialement,
LM

Par **P.M.**, le **10/12/2016** à **12:06**

Bonjour,

Je n'ai pas trouvé précisément une telle disposition au [Titre IX : Déplacement hors de France métropolitaine en annexe de la Convention collective nationale des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils...](#)

Par **Lise Mounib**, le **10/12/2016** à **12:11**

Merci.
LM